

→ Message

545241401637 545

SARL MSAB
MME MOLLE STEPHANIE
353 ROUTE DE CAHORS
46140 LUZECHE

→ Contacts

- @ Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
- 📞 Service Clients
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
- 🔧 Dépannage 24h/24
05 81 91 35 07
- ✉ TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
- 🏠 Accueil
ZI de la Paganie 46700 PUY L EVEQUE
Mardi et vendredi - 9h-12h et 14h-17h Sauf
vacances scolaires

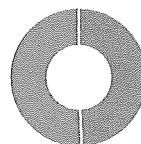
Votre facture du 26 décembre 2024

Montant prélevé le 10 janvier 2025 : 97,45 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	48,03
Collecte et traitement des eaux usées AQUARESO-PERIMETRE AQUARESO	49,42
Total facture	97,45
Montant à prélever	97,45

détail au verso

Répartition de votre facture



- Distribution de l'eau potable
49,3%
- Collecte et traitement des
eaux usées 50,7%

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 10 janvier 2025 sur votre compte numéro XXXXXX149195.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0051023862-019763059-01

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
10/02/2025	103,50 €
10/03/2025	103,50 €
10/04/2025	103,50 €
09/05/2025	103,50 €
10/06/2025	103,50 €
10/07/2025	103,50 €
08/08/2025	103,50 €
10/09/2025	103,50 €
10/10/2025	103,50 €
10/11/2025	103,50 €
Total	1 035,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
LA BERGERIE SUD RD N°8 LUZECH	0 m³	410091	015 mm					
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						45,53		48,03
Abonnement						45,53		48,03
Part AQUARESO	1er semestre 2025					26,03	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2025					19,50	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées						44,93		49,42
Abonnement						44,93		49,42
Part AQUARESO	1er semestre 2025					17,49	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2025					27,44	10,00	
		HT exonéré de TVA : 0,00 €		TVA 5,50 % : 2,50 €		Total facture TTC : 97,45 €		
		HT soumis à TVA : 90,46 €		TVA 10,00 % : 4,49 €				
				TVA sur les débits : 6,99 €				

➔ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.	Part SAUR Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements	Part Organismes publics Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.	Gérez directement votre compte en ligne sur www.saurclient.fr
--	---	---	---

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L. 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.